Les Amis du Funiculaire de Besançon

L'agenda 21 du Funi ...

Observent ...
Analysent ...
Proposent ...

www.besancon-funiculaire.com

Vous allez surtout vous souvenir de demain ...

AFB ASSOCIATION
Les Amis du Funiculaire de Besançon Gare du Funiculaire. Rue du Funiculaire. 25000 Besançon

Les Amis du Funiculaire de Besançon :

Ils observent les évolutions de la société en termes de citoyenneté, les options et les orientations de la ville en termes d'aménagement urbain et de confort de vie. Ils observent aussi leur propre chemin parcouru pour faire revivre le Funiculaire.

Ils analysent objectivement les contraintes techniques et budgétaires, dans l'hypothèse d'une réhabilitation de l'ensemble. Mais ils analysent aussi l' enjeu touristique et patrimonial que représenté la restauration du Funiculaire.

Ils proposent sur la base de ces constats, un plan d'intégration du Funiculaire dans un schéma globalisé de valorisation de l'équipement que représente le plateau Beauregard. L'ensemble des réflexions repose sur la prise en compte des critères liés au Développement Durable.

Sur le modèle mis en place par les collectivités territoriales, L'AFB présente

L'Agenda 21 du Funiculaire.

le mot du président

Depuis plus de cinq années notre association est mobilisée pour le renouveau de cet équipement exceptionnel. La récente inscription de l'ensemble à l'inventaire des monuments historiques valide l'intérêt patrimonial et culturel du Funiculaire.

Durant cette période, l'AFB s'est enrichie du soutien de plusieurs centaines d'adhérents et d'innombrables sympathisants, qui pour la plupart sont mobilisés par un sentiment nostalgique, mais pas seulement. Lors des rencontres avec les habitants, en assemblée ou lors des journées du patrimoine, nous sentons bien une prise de consciente révélatrice d'une réflexion citoyenne.

Forte de ces constats, l'équipe active de L'AFB s'est mobilisée pour établir ce plan, ambitieux, mais certainement pas dénué de sens, tant nous avons cherché à être au plus près de l'intérêt général et des grandes lignes définies par la politique de la ville en termes de développement durable, d'urbanisme et de « mieux vivre ensemble ».

Nous souhaitons que cet « agenda 21 », symbolique des valeurs qui nous animent, soit l'ambassadeur de notre volonté d'inscrire la renaissance du Funiculaire dans un projet respectueux de notre passé et généreux pour l'avenir.

Alexandre Jury, Président.

Cadre de référence :

Quelques phrases de nos élus ... En préalable à notre réflexion :

«Les choix de vie des citoyens consommateurs constituent une force très importante et nous sommes tous ces citoyens ! Nous devons dans nos gestes quotidiens réfléchir à nos impacts sociaux et environnementaux. »

Nicolas GUILLEMET Vice-Président délégué du Grand Besançon, chargé du développement durable, de l'environnement et du cadre de vie.

«Entourée de 7 collines, qui font l'objet d'un programme de valorisation par le Grand Besançon, et protégée par les fortifications de Vauban inscrites depuis juillet 2008 au Patrimoine mondial de l'UNESCO, Besançon est une cité où le patrimoine naturel et le patrimoine historique sont joliment imbriqués. »

« Nous sommes convaincus qu'en tant que collectivités, nous devons donner l'exemple notamment pour que nos actions ne se cantonnent pas à l'environnement mais prennent en compte la sphère économique et surtout sociale. »

Jean-Louis FOUSSERET Maire de Besançon Président du Grand Besançon
(Agenda 21 de Besançon et du Grand Besançon)

Rappel du principe d'engagement dans un cadre « Développement Durable »

Permettre à tous l'accès au développement, quelle que soit sa condition, et laisser aux générations futures les possibilités de construire le leur, tel est l'enjeu du développement durable.

En France, le concept de développement durable est désormais admis comme un élément incontournable des politiques d'aménagement du territoire. Le cadre de référence de l'agenda 21 détermine 5 finalités du développement durable pour les agendas 21 territoriaux.

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant des modes responsables.

Avertissement :

L'équipe « action » de l'association, est fortement imprégnée par le souhait de voir un jour son funiculaire en fonctionnement. Aussi la rédaction de cet Agenda 21, même si elle peut sembler utopique, est conçue comme un véritable projet pour servir la cause du Funiculaire.

Le mot « Projet » revient souvent dans le texte. Pour rassurer le lecteur sur notre rôle, il convient de noter en préambule qu'il s'agit bien d'une « Idée de projet » que nous voulons pertinente pour la soumettre aux intervenants concernés. Mais en aucun cas nous prétendons nous substituer aux acteurs susceptibles de transformer ces idées en véritable projet.

Le Funiculaire et le développement Durable : Pourquoi ?

L'intérêt patrimonial de cet équipement n'est plus à démontrer, comme en témoigne la récente inscription au Monuments Historiques. La rareté de ce Funiculaire fait de lui une curiosité touristique à mettre en valeur. Mais l'époque n'est plus favorable à la restauration « naphtaline » : sans une affectation rationnelle, le projet n'a pas de sens et donc, aucune chance d'aboutir.

À la lecture des engagements municipaux sur la réduction des gaz à effet de serre, l'urbanisme et la voirie, le plan de déplacement en mode doux, et l'ensemble des mesures afférentes, comment ne pas être interpellé par le symbole que représente le funiculaire pour ces mesures. Et au-delà du symbole, pourquoi ne pas intégrer cet ensemble dans les réflexions d'aménagement urbain, compte tenu des spécificités du funiculaire en termes de consommation d'énergie, et de déplacement en mode doux.

Donc, l'idée n'est pas de revendiquer du « Développement Durable » pour le funiculaire de par sa nature, mais d'inscrire sa réhabilitation et la nature de son apport dans un plan global de valorisation de sa zone d'influence : le plateau Beauregard.

Le Funiculaire et le développement Durable : Comment ?

Le plateau Beauregard constitue l'essentiel de l'environnement immédiat du Funiculaire en partie haute. Il fait partie des collines surplombants la ville et avec la construction fortifiée qui occupe une partie importante du lieu, il présente un intérêt à des niveaux divers que ce plan propose d'aborder.

Les objecteurs rétrogrades vont argumenter que rien n'est réalisable dans cet espace compte tenu de l'impossibilité d'aménager un stationnement de véhicule à proximité. C'est justement le point qui nous intéresse pour le projet d'intégration du Funiculaire dans un plan de valorisation de cet espace.

L'idée est de rechercher une affectation à l'ensemble architectural, aux espaces disponibles, au complexe environnemental, et aussi à l'apport du Funiculaire comme moyen d'accès et de « faire valoir » dans des contraintes résolument définies de Développement Durable.

Nous avons fait un rêve … « Nous étions le N° 203 »

Dans la liste des actions de l'agenda 21 de la ville de Besançon, l'action 203 décrite est : *Réaliser une zone d'activité exemplaire en matière de développement durable.*

Le type d'aménagement proposé rassemble un éventail d'éléments représentatifs d'une restructuration réalisée dans un cadre « Développement Durable ».

Poussé volontairement à l'extrême, cet aménagement peut devenir emblématique de la volonté des acteurs locaux de promouvoir la politique de Développement Durable.

Développement Durable

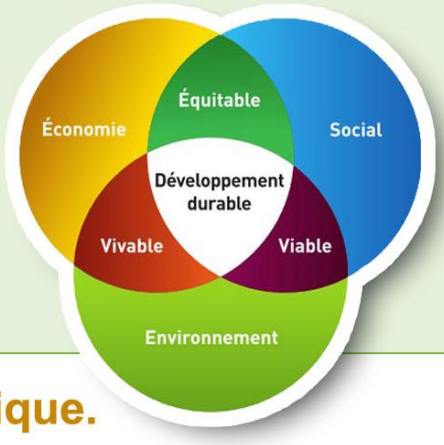

Préserver Valoriser

Le volet Economique.

Le funiculaire de par sa rareté présente un intérêt patrimonial d'envergure Nationale. Son apport dans l'offre touristique Régionale et Locale est évident mais difficilement quantifiable. Il convient cependant de parler de retombée économique dès lors que le funiculaire en fonctionnement va impacter la fréquentation touristique locale.

Rechercher la rentabilité financière du projet est certainement illusoire, le retour sur investissement se situera principalement dans les autres volets du projet. Dans le présent dossier, nous abordons les coûts d'investissements uniquement pour ce qui concerne le Funiculaire.

Le projet inclut néanmoins l'installation d'un centre de profit qui devra faire l'objet d'un «business-plan» détaillé. Dans notre plan, ce centre de profit doit permettre la création de plusieurs dizaines d'emplois et un autofinancement des coûts de fonctionnement.

Le volet Social.

Dans son rôle initial de moyen de transport en commun en zone accidentée, le Funiculaire a déjà une fonction sociale, notamment auprès des personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons qu'il retrouve ce rôle, fondement de son existence.

Au-delà, le Funiculaire doit être intégré en tant qu'élément, au concept de valorisation et d'exploitation du Plateau Beauregard qui serait largement empreint d'une orientation résolument sociale de par la nature des activités proposées.

En effet le fil conducteur du concept repose, d'une part, sur la lutte contre les exclusions et les discriminations en confiant l'exploitation du site à un organisme d'aide à l'insertion par le travail des personnes handicapées. Et d'autre part sur la proposition d'équipements et services qui allient les besoins en termes de Convivialité citoyenne et familiale, et les activités touristiques et culturelles.

Le volet Environnement.

1912, date de l'inauguration du Funiculaire, les économies d'énergie et la protection de l'environnement de sont pas à l'ordre du jour. Pourtant, cents ans après, le Funiculaire avec son bilan énergétique exceptionnel, devient emblématique de nos préoccupations environnementales.

Les idées émises et développées dans l'agenda 21 du Funiculaire sont les fruits de réflexions encadrées par la recherche d'éléments, mineurs ou déterminants, issues du cahier des charges relatif aux dispositions prisent par la ville. Ce projet vise à devenir une vitrine de la politique de la ville en matière de développement Durable.

Les idées fortes :
L'espace Emile Picard & la ferme de Bregille …

L'espace Emile Picard …

- Conceptualiser l'espace occupé par le funiculaire et les abords immédiats, de la passerelle Diderot à l'esplanade Beauregard, comme une zone «affranchie du temps qui passe ».
- Connoter l'espace Emile Picard d'une ambiance « Belle époque » celle du Funiculaire.
- Interpeller le touriste visiteur, à quelques centaines de mètres de l'office du tourisme. Venu à pied ou à vélo pour l'inviter à voyager dans le temps avec le Funiculaire restauré à l'identique.
- Justifier la montée par une observation de la ville et du système Vauban depuis l'observatoire installé en terrasse du fort Beauregard.
- Intégrer le Funiculaire dans le Plan de Déplacement en Mode Doux et permettre aux riverains une utilisation rationnelle.
- Aménager la Gare du haut pour un accueil (Bar-Musée du Funi) et information pour les visiteurs de « La Ferme de Bregille ».

La ferme de Bregille …

- Créer sur la surface disponible de l'esplanade Beauregard, un ensemble d'activités et de services dont le fil conducteur est «la mixité » : Générationnelle, sociale, culturelle … mais aussi mixité dans les offres qu'elles soient gratuites ou centres de profit.
- Rechercher un partenariat avec un établissement spécialisé pour confier l'exploitation des services dans le cadre de l'insertion sociale de personnes handicapées.
- Créer une maison des Familles, et les services nécessaires pour les rencontres de groupes de moyenne importance.
- Créer un restaurant à thème, Promouvoir les produits régionaux, la culture Bio. Le service assuré par le personnel en insertion étant pour le concept, déterminant.
- Créer dans le fort de Beauregard, après travaux de déblaiement et de mise en valeur, un espace polyvalent de type « Théâtre de plein air ». dévolu aux spectacles des associations, écoles, concerts intimistes, cinéma de plein air…
- Création d'autres activités annexes mais déterminées en fonction de l'engagement pris en matière de développement Durable.